

**BRUXELLES
FORMATION**



former pour l'emploi

Le Contrat de gestion de Bruxelles Formation

Parlement francophone bruxellois

Mardi 18 avril 2023

Olivia P'tito – Directrice générale

Présentation

1. Rappel de nos missions, services d'intérêt général
2. Un Contrat de gestion pour l'exercice de nos missions
3. 2023 - 2027 : un nouveau Contrat de gestion
4. Prise de recul sur quelques résultats
5. Budget et Plan d'actions 2023
6. Sources

Moment d'échanges



Partie 1

Rappel de nos missions et services d'intérêt général



former pour l'emploi

Nos missions

Conformément au **Décret du 17 mars 1994** portant sa création, **Bruxelles Formation** est chargé de l'**organisation**, de la **régie** et de la **gestion** de la **formation professionnelle**.

Par **formation professionnelle**, il faut entendre « *toute mesure ayant pour but de donner à une personne la capacité professionnelle requise pour exercer une activité professionnelle salariée* ».

Elle consiste notamment en :

- ❖ L'apprentissage des compétences nécessaires à l'exercice d'un métier ;
- ❖ L'actualisation et la qualification dans le métier ;
- ❖ L'acquisition d'une formation de base nécessaire à l'activité professionnelle ;
- ❖ L'orientation professionnelle ;
- ❖ La reconversion professionnelle, le perfectionnement et l'élargissement des connaissances.



Nos services d'intérêt général

Pour exercer ses missions, Bruxelles Formation accomplit les services d'intérêt général suivants :

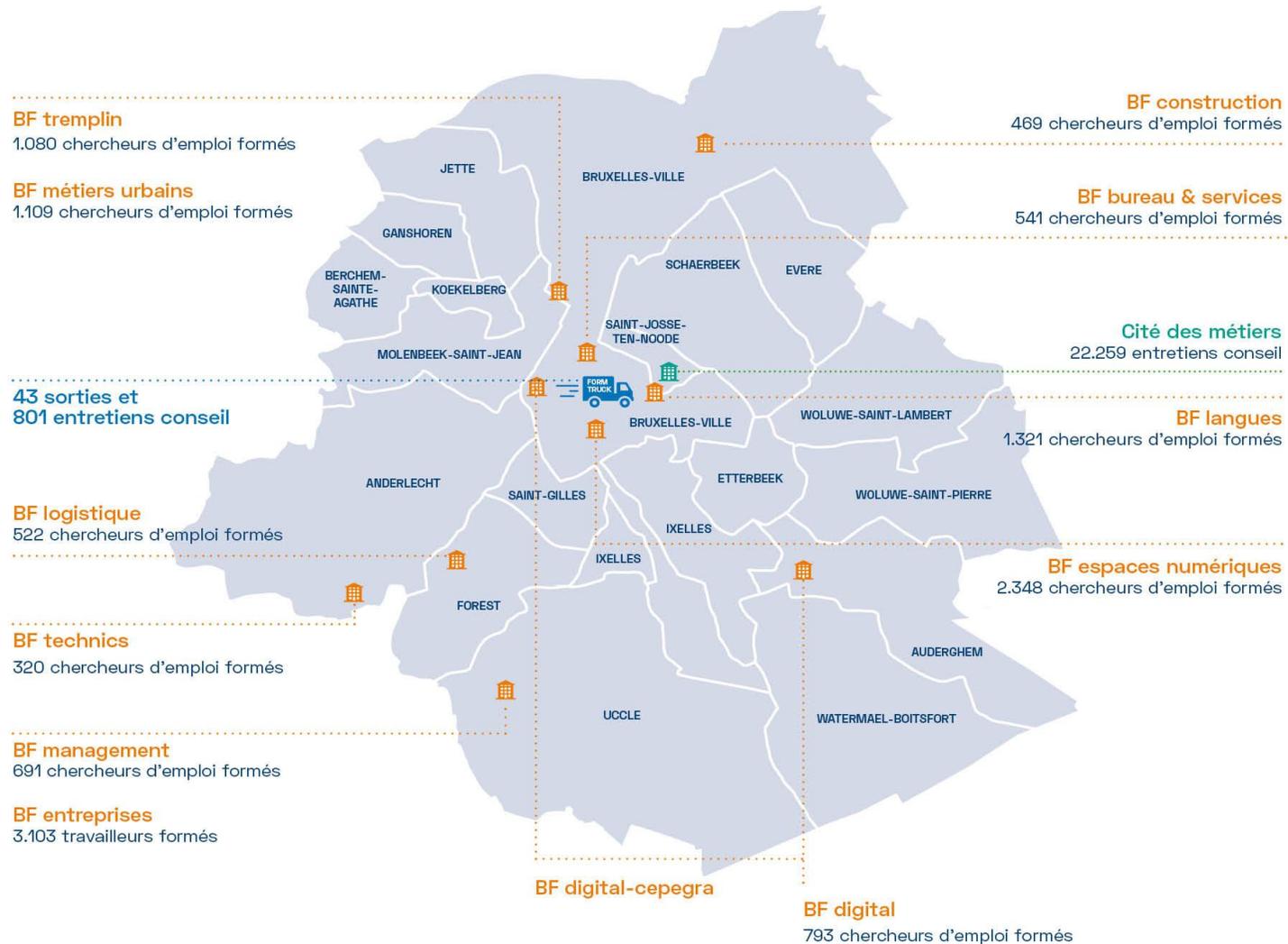


- ❖ Développement et identification des compétences des chercheurs d'emploi et travailleurs ;
- ❖ Organisation de réponses intégrées aux besoins des usagers, notamment exprimés par des organismes composés paritairement de représentants des travailleurs et des employeurs ;
- ❖ Information, conseil et orientation des usagers ;
- ❖ Collaboration avec les secteurs professionnels et les entreprises ;
- ❖ Observation, analyse, gestion et diffusion de l'information relatives à la formation professionnelle.

Dans l'exercice de ses missions, Bruxelles Formation est chargé de collaborer avec les organismes compétents en matière d'Emploi, de Formation et d'Enseignement au niveau, international, européen, belge, régional, communautaire et local, notamment avec Actiris et le SFPME.



Une équipe au service des Bruxellois.es :



Partie 2

Un Contrat de gestion pour l'exercice de nos missions



Un Contrat de gestion pour l'exercice des missions de Bruxelles Formation

Pour l'exercice des missions de Bruxelles Formation telles que décrites dans le cadre décretaal, un Contrat de gestion est conclu entre le Collège, le Comité de gestion et le fonctionnaire dirigeant pour une durée de cinq ans au plus.

Le Contrat de gestion contient notamment :

- ✓ Les engagements du Collège en matière de subventions et d'autres engagements non financiers ;
- ✓ Les engagements de Bruxelles Formation en termes de services à rendre aux usagers, gestion de ses ressources, objectifs quantitatifs et qualitatifs, moyens à mettre en œuvre et échéances ;
- ✓ Les modalités de mise en œuvre, de suivi et de révision.



Partie 3

2023-2027 : un nouveau Contrat de gestion



Méthodologie d'adoption du Contrat de gestion 2023-2027 en 3 phases



Juin 2021 - Octobre 2021	Phase I : Évaluation de la mise en œuvre du Contrat de gestion 2017-2022 <ul style="list-style-type: none">▪ Rapport d'évaluation interne▪ Analyse de l'évolution du profil des stagiaires▪ Analyse des besoins en emploi et en formation▪ Rapport d'évaluation externe par un Comité d'experts académiques	
Décembre 2021 - Octobre 2022	Phase II : Élaboration du nouveau Contrat de Gestion 2023-2027 <p>Rédaction par les Directions et Pôles de Bruxelles Formation Négociation au sein d'un groupe de travail du Comité de gestion Avant-projet présenté au Comité de gestion de février et mars 2022 Approbation finale au Comité de gestion d'octobre 2022 Approbation en Gouvernement francophone bruxellois le 8 décembre 2022 Signature officielle le 18 janvier 2023</p>	
Novembre 2022 - Juin 2023	Phase III : Mise en œuvre opérationnelle - Plan de gestion 2023-2027 <p>Rédaction par les Directions et Pôles de Bruxelles Formation Objectifs opérationnels issus des conditions de réussites Approbation du plan de gestion 2023-2027 au CG de juin 2023</p>	
Mise en œuvre opérationnelle annuelle 2023-2027	<ul style="list-style-type: none">▪ Rapports d'exécution du Plan de gestion▪ PDA et budgets▪ Tableau de bord des indicateurs	



Phase I : Évaluation 2017-2022 – Recommandations du Comité d'experts académiques pour l'élaboration du Contrat de gestion 2023-2027

Recommandations méthodologiques

Nombre limité d'objectifs stratégiques.

Réfléchir en amont aux « mesurables » et à un plan d'évaluation de la mise en œuvre du Contrat de gestion, notamment via un groupe de travail mixte Direction générale / Comité de gestion.

Prévoir un moment d'évaluation intermédiaire.

→ Intégrées dans le Contrat de gestion 2023-2027.

Recommandations stratégiques

- 1. Connaître les publics et les attirer vers la formation professionnelle.*
- 2. Soutenir l'innovation pédagogique et valoriser l'expertise de Bruxelles Formation vis-à-vis de ses partenaires.*

→ Font partie des missions et activités de Bruxelles Formation (OS1. Cœur de métiers sur la formation des chercheurs d'emploi).



Phase I : Évaluation 2017-2022 – Recommandations du Comité d'experts académiques pour l'élaboration du Contrat de gestion 2023-2027

Recommandations stratégiques

3. Une stratégie d'évaluation d'impact tournée vers l'aide à la décision.

→ Étude d'impact de la formation professionnelle en cours de développement par Bruxelles Formation avec view.brussels.

4. Intégrer la formation professionnelle « classique » et la Formation PME.

5. Associer les acteurs de la formation professionnelle aux Maisons de l'emploi, et plus largement, clarifier le rôle de celles-ci.

→ cf. Accord de majorité COCOF. Intégré dans le Contrat de gestion 2023-2027 (OS2. Culture partenariale).

6. Les « politiques croisées » en matière d'emploi et de formation professionnelle, prélude à une régionalisation de la formation ?

→ Révision de l'Accord de coopération du 09/02/2012 en cours. Contribution aux travaux préparatoires à la VIIème Réforme de l'État.



Phase II : Élaboration du nouveau Contrat de Gestion 2023-2027

Ce travail d'élaboration a duré plusieurs mois et a associé plusieurs parties prenantes parmi lesquelles :

- Les membres du Comité de gestion de Bruxelles Formation (en séance plénière ou en groupe de travail) et la Présidente du Comité de gestion ;
- Le Ministre de Tutelle, la Commissaire du Collège représentant le Ministre de Tutelle au Comité de gestion et le Cabinet du Ministre ;
- La Direction générale d'Actiris et le Comité de développement stratégique Actiris – Bruxelles Formation ;
- Les équipes de Bruxelles Formation ;
- Des experts académiques.



Phase II : Élaboration du nouveau Contrat de Gestion 2023-2027

Composition du Comité de gestion de Bruxelles Formation :

- Présidente du Comité de gestion et Vice-Président du Comité de gestion d'Actiris (invité permanent).
- Membres représentants des travailleurs : 3 FGTB, 3 CSC et 1 CGSLB.
- Membres représentants des employeurs : 5 BECI (Confédération Construction Bruxelles, Federgon, UPTR, COMEOS), 1 UCM (→ SNI en 2023) et 1 BRUXEO.
- Commissaire du Ministre de Tutelle / de la Formation professionnelle.
- Commissaire de la Ministre du Budget.
- Fonctionnaire dirigeante.



Le contrat de gestion intègre nos valeurs



Le Contrat de gestion 2023-2027 s'inscrit en réponse aux 6 enjeux suivants

1. Le développement des **compétences des chercheurs d'emploi bruxellois** - y compris linguistiques et numériques - en concordance avec l'évolution du marché du travail y inclus dans sa dimension sectorielle, et les opportunités des métiers qui recrutent.
2. La **mobilité** intra et inter-régionale, voire internationale.
3. Le développement de **nouvelles méthodes pédagogiques** (hybridation, agilité et modalités innovantes d'apprentissage).
4. La **sécurisation des parcours de formation** (formations transversales – préqualifiantes -qualifiantes) en particulier pour la population précarisée.
5. La **valorisation des compétences acquises à l'étranger** par une partie importante des chercheurs d'emploi inscrits chez Actiris.
6. La **mixité de genres et d'âges** visant à améliorer la diversité et l'inclusion.

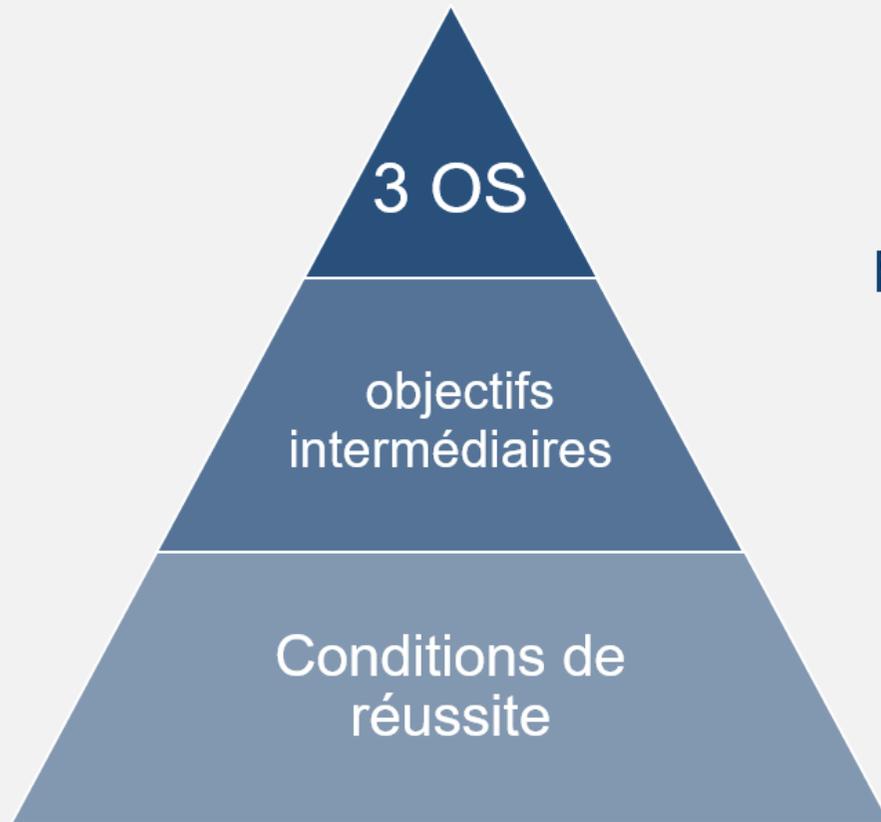


Le Contrat de gestion porte une vision pour 2027

1. Le parcours de formation de l'utilisateur sera simplifié et sécurisé grâce au renforcement de l'accompagnement et l'accrochage des publics éloignés du marché de l'emploi.
2. Bruxelles Formation sera un partenaire privilégié des employeurs et des Fonds sectoriels bruxellois, notamment des Pôles Formation Emploi (PFE).
3. Bruxelles Formation aura pleinement déployé son rôle de Régisseur de la formation professionnelle en étant un moteur d'un travail en réseau.
4. La lutte contre la précarité des stagiaires sera renforcée en développant des actions positives encourageant leur participation.
5. Le paysage de la formation professionnelle sera simplifié et l'alternance valorisée.
6. Pour répondre au besoin d'inclusion numérique, Bruxelles Formation développera son offre de formation et de testing de base en compétences numériques.
7. Bruxelles Formation approfondira son expertise pédagogique en tant qu'acteur public de référence.



Structure du Contrat de gestion 2023-2027



Trois **objectifs stratégiques** précisés par plusieurs **objectifs intermédiaires**.

Les objectifs intermédiaires sont liés à plusieurs **conditions de réussite** qui servent de base à l'élaboration du Plan de gestion, en tant que leviers opérationnels du Contrat de gestion.



Contrat de gestion 2023-2027 : 3 objectifs stratégiques

OS1 : Notre cœur de métier : Répondre aux besoins des chercheurs d'emploi et des employeurs en garantissant la qualité de chaque étape des parcours de formation vers l'emploi.

Une offre de service pertinente & coordonnée par BF répondant aux **besoins du marché du travail**

L'insertion durable dans le marché du travail des **chercheurs d'emploi** et des **travailleurs** dans des **emplois de qualité**

L'accessibilité et la sécurisation des parcours de formation

Une attention particulière pour les **publics plus précarisés/éloignés** du marché de l'emploi

L'innovation pédagogique



Contrat de gestion 2023-2027 : 3 objectifs stratégiques

OS2 : Notre environnement : Assurer une culture partenariale forte.

Au niveau (inter)régional / bruxellois	Actiris, SFPME / EFP, VDAB Brussel, l'Enseignement de Promotion sociale, l'Enseignement supérieur, l'Enseignement qualifiant, les services publics régionaux (Paradigm, SPRB, Bruxelles Environnement, ...), les Pouvoirs locaux, les projets multipartenaires en Région bruxelloise (Pôles Formation Emploi, ...), Brupartners, le Forem, l'IFAPME.
Au niveau national	Office National de l'Emploi, INAMI, Synerjob asbl, Collège des fonctionnaires dirigeants.
Au niveau international et européen	Coopération aux accords internationaux, veille des politiques européennes, centre Euroguidance, coordination Refernet, FSE +, Réseau international des Cités des métiers, WorldSkills Belgium, etc.



Contrat de gestion 2023-2027 : 3 objectifs stratégiques

OS3 : Notre organisation : Garantir une amélioration continue de la gestion de nos ressources et de notre fonctionnement.

Gestion des ressources humaines

Gestion des moyens financiers

Amélioration continue :
Qualité, environnement,
prévention et diversité

Gestion des ressources immobilières et mobilières

Support juridique

Gestion des ressources et outils informatique/transformation digitale

Communication

Appui stratégique et transversal



Contrat de gestion 2023-2027 : indicateurs stratégiques à responsabilité partagée avec Actiris

1. Suivi des séances d'information (SI) :

- Nombre d'invitations aux SI > nombre de demandes de formation suite à ces invitations > nombre d'entrées en formation suite à ces demandes de formation (dans l'année suivant la date de la SI).
- Nombre d'auto-inscriptions aux séances d'information

2. Nombre de CE bruxellois entrés en formation / nombre de places correspondantes.

3. Taux de sortie positive à l'issue des formations professionnelles.

4A. Taux de sortie vers l'emploi à l'issue des formations professionnalisantes.

4B. Taux de sortie vers l'emploi après les FPIE.

5. Durabilité dans l'emploi des stagiaires sortis vers l'emploi à l'issue d'une formation professionnalisante.

6. Délai d'entrée en emploi des stagiaires sortant d'une formation professionnalisante.

Ces indicateurs seront systématiquement ventilés par genre



Partie 4

Prise de recul sur quelques résultats



NOMBRE DE CHERCHEURS D'EMPLOI ET DE TRAVAILLEURS FORMÉS* (2014-2022)



STAGIAIRES DISTINCTS TRAVAILLEURS (TR)

Stagiaires distincts travailleurs et autres statuts

STAGIAIRES DISTINCTS CHERCHEURS D'EMPLOI (CE)

Stages First (gérés par Actiris)
 Stages et formations en entreprises
 Formation e-learning
 Mobilité (Forem/VDAB)
 Formation chez les partenaires de Bruxelles Formation
 Formation dans les centres de Bruxelles Formation

* Les totaux sont exprimés en stagiaires distincts.
 Ex : en 2022, il y a 6.699 chercheurs d'emploi qui ont suivi une formation dans les centres de Bruxelles Formation, 4.457 chercheurs d'emploi qui ont suivi une formation chez les partenaires, et 338 qui ont suivi une formation en mobilité interrégionale, soit 11.494 chercheurs d'emploi (avec doublons). Hors doublons, le total est de 11.093 chercheurs d'emploi (401 doublons).



**Les six indicateurs stratégiques à responsabilité
partagée d'Actiris & Bruxelles Formation : réalisés et valeurs cibles**

#	Indicateur	2017	2018	2019	2020	2021	2022				
		Réalisé	Valeur cible	Réalisé	Valeur cible	Réalisé	Valeur cible	Réalisé	Valeur cible		
1	Taux de sortie positive à l'issue des formations par type de formation	70,2% cohorte 2016	71%	73% cohorte 2017	72%	72,8% cohorte 2018	73%	70,4% (cohorte 2019)	70,4%	68,3% (cohorte 2020)	73%
2	Taux de sortie vers l'emploi à l'issue des formations professionnalisantes	65,3% [min 1 mois : 57,2%] cohorte 2016	66% (min 1 mois : 57%)	67,1% [min 1 mois : 58,6%] cohorte 2017	67% (min 1 mois : 58%)	66,6% [min 1 mois : 57,9%] cohorte 2018	68% (min 1 mois : 59%)	59,9% [min 1 mois : 52,4%] cohorte 2019	59,9% (min 1 mois : 52,4%)	57,4% [min 1 mois : 50,4%] cohorte 2020	68% (min 1 mois : 59%)
3	Durabilité dans l'emploi des sortants vers l'emploi à l'issue d'une formation professionnalisante	64,8% cohorte 2015	65%	57,7% cohorte 2016	65%	62,2% cohorte 2017	65%	63,8% cohorte 2018	63,8%	59,2% cohorte 2019	65%
4	Délai d'entrée en emploi des sortants à l'issue d'une formation professionnalisante	0-3 mois : 49,5% 3-6 mois : 23,6% 6-12 mois : 27% cohorte 2016	0-3 mois : 50%	0-3 mois : 48% 3-6 mois : 25,1% 6-12 mois : 26,8% cohorte 2017	0-3 mois : 51%	0-3 mois : 50,4% 3-6 mois : 22,9% 6-12 mois : 26,7% cohorte 2018	0-3 mois : 52%	0-3 mois : 54,4% 3-6 mois : 20,7% 6-12 mois : 24,9% cohorte 2019	0-3 mois : 54,4% 3-6 mois : 20,7% 6-12 mois : 24,9% cohorte 2020	0-3 mois : 44,2% 3-6 mois : 22,9% 6-12 mois : 32,9% cohorte 2020	0-3 mois : 52%
5	Nombre de CE adressés à Bruxelles Formation par prescripteur et par domaine*	12.299	13.500	13.052	14.000	11.858	14.500	8.808	8.808	13.042	14.500
6	Nombre de CE inscrits en formation (ensemble de formations)**	13.938	14.000	13.880	15.000	12.523	15.000	16.272	16.272	18.737	15.000

* : L'auto-inscription soit les chercheurs d'emploi s'inscrivant eux-même aux formations est aussi incluse dans l'indicateur 5.

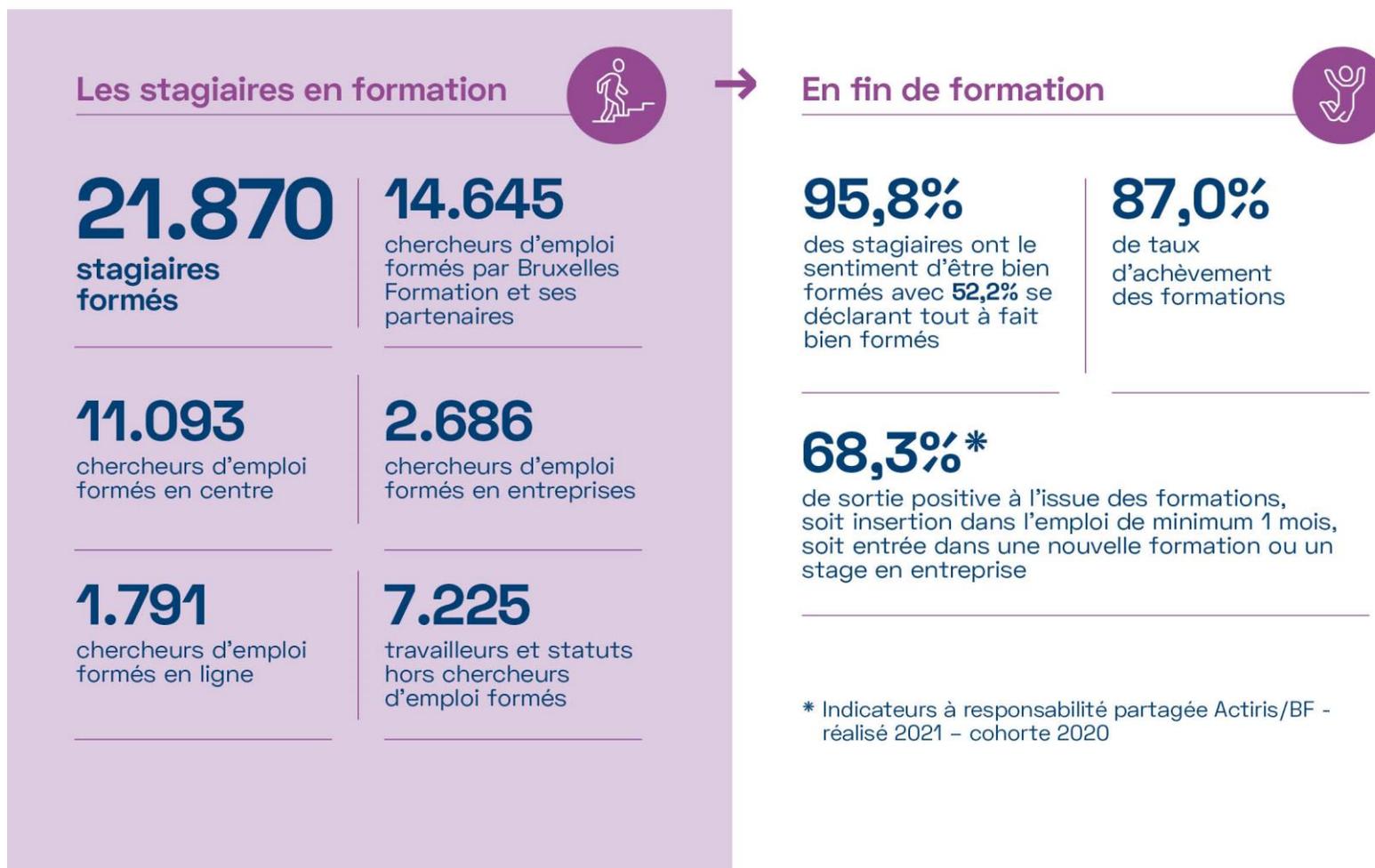
** : Dans l'indicateur 6, à partir de 2020, les demandes de formation vers les partenaires ont également été comptabilisées.



Bruxelles Formation en chiffres

(extraits du [rapport en bref 2022](#))

En 2022 :



Des stagiaires satisfaits !

Des
stagiaires
satisfaits !



En 2022, la note de satisfaction globale des usagers atteint un résultat de

8,48/10

La satisfaction liée à la formation est de

4,37/5

La satisfaction liée à l'information et l'organisation des cours est de

4,32/5



Le profil du public de Bruxelles Formation :



49,4%
Femmes



50,6%
Hommes



23,0%
Moins de 25 ans



22,4%
25-29 ans



38,2%
30-44 ans



16,4%
45 ans et plus



58,2%
Chômage de
moins d'un an



39,8%
Chômage de
longue durée
(un an et plus)



2,0%
Durée de
chômage
indéterminée



NIVEAU D'ÉTUDES



8,6%

Enseignement
primaire



8,9%

Enseignement
secondaire
2^e degré

37,2%

Autres études



25,5%

Enseignement
secondaire
3^e et 4^e degrés



19,8%

Enseignement
supérieur

Primaire à l'étranger **2,0%**
Secondaire à l'étranger **13,7%**
Supérieur à l'étranger **13,1%**
Indéterminé **8,4%**

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES STAGIAIRES



Bruxelles **87,8%** Flandre **6,1%** Wallonie **6,0%** Autres **0,1%**

NATIONALITÉ DES STAGIAIRES



63,6%

Belge



14,1%

Union
européenne



22,3%

Hors UE
ou inconnue



Le profil du public des partenaires de Bruxelles Formation :



60,4%
Femmes



39,6%
Hommes



16,4%
Moins de 25 ans



16,0%
25-29 ans



48,1%
30-44 ans



19,5%
45 ans et plus



47,5%
Chômage de moins d'un an



47,5%
Chômage de longue durée
(un an et plus)



5,0%
Durée de chômage indéterminée



NIVEAU D'ÉTUDES



13,7%
Enseignement
primaire



13,8%
Enseignement
secondaire
2^e degré

55,2%
Autres études



14,4%
Enseignement
secondaire
3^e et 4^e degrés



2,9%
Enseignement
supérieur

Primaire à l'étranger **10,4%**
Secondaire à l'étranger **31,6%**
Supérieur à l'étranger **9,7%**
Indéterminé **3,5%**

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES STAGIAIRES



Bruxelles **94,2%** Flandre **3,7%** Wallonie **2,1%**

NATIONALITÉ DES STAGIAIRES



45,3%
Belge



10,7%
Union
européenne



44,0%
Hors UE
ou inconnue



Partie 5

Budget et Plan d'actions 2023



former pour l'emploi

Budget 2023

Budget des recettes : 91.875.101 €

Le budget des principales recettes est réparti comme suit :

- 60.150.978 € via la dotation COCOF (65,47%)
- 13.605.000 € via la Région bruxelloise (6è Réforme, ex-Pac) (14,81%)
- 12.958.914 € via l'UE (FSE et autres programmes de l'UE) (14,10%)

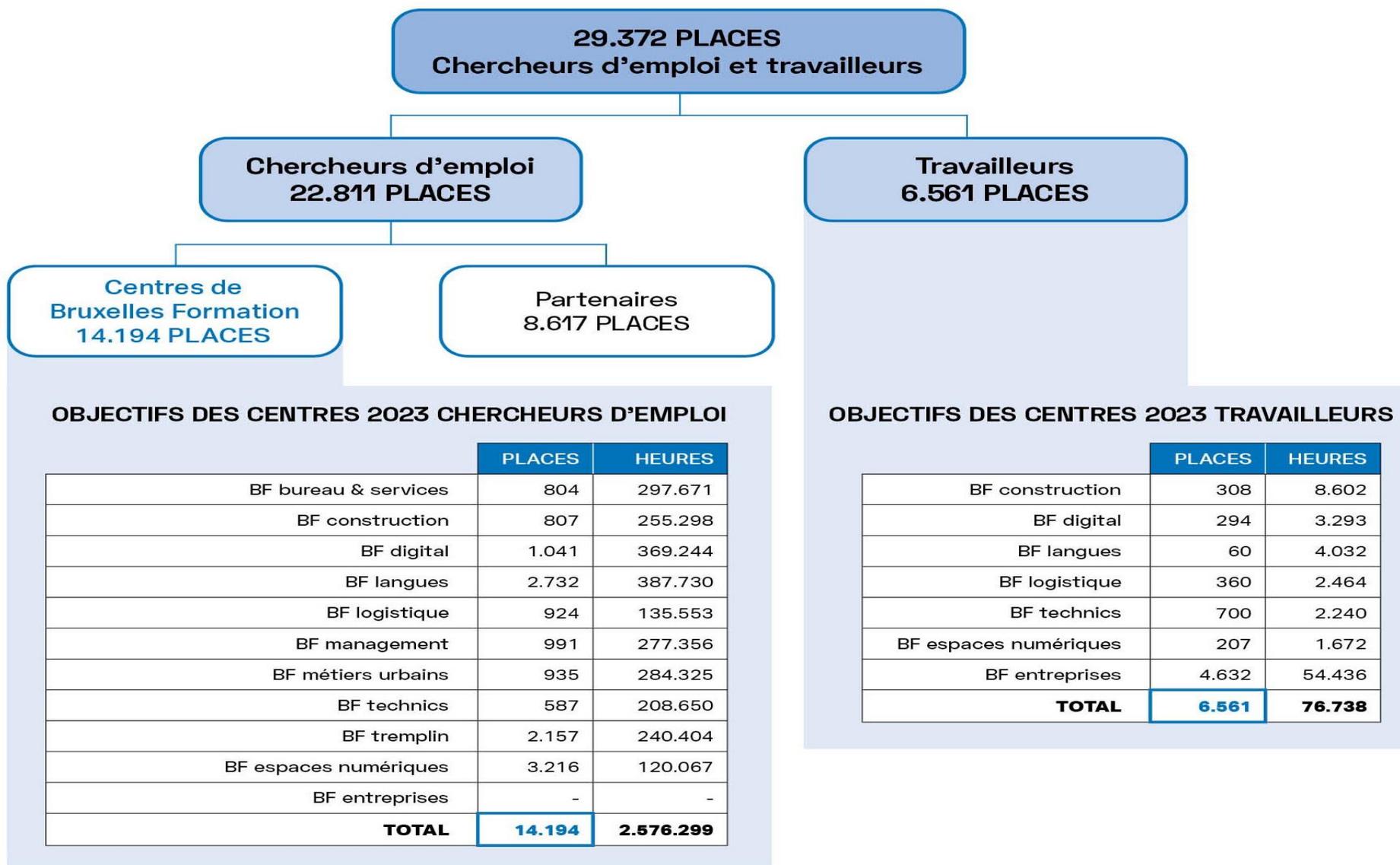
Budget des dépenses : 91.875.101 €

Le budget des principales dépenses est réparti comme suit :

- 52.433.089 € affectés aux comptes du Support RH (57,07%) dont les charges salariales
- 19.704.943 € affectés aux comptes du Support Production de la formation (21,45%) dont 8.178.023 € d'indemnités stagiaires et frais de déplacement
- 10.042.231 € affectés aux comptes du Support Infrastructures (10,93%)
- 3.156.733 € affectés aux comptes du Support Informatique (3,44%)
- 2.117.956 € affectés aux comptes du Support communication (2,31%)



L'offre 2023 régie par Bruxelles Formation : 29.372 places dont 22.811 pour des chercheurs d'emploi



L'offre de formation professionnalisante 2023 régie par Bruxelles Formation, ventilée par domaine



Notre équipe sans qui rien ne serait possible :

L'équipe de Bruxelles Formation



En 2022 :

ce sont
plus de

600

collaborateurs, pédagogues et administratifs, qui travaillent à Bruxelles Formation, toutes et tous dévoués à la formation des chercheurs d'emploi, des travailleurs, au bon fonctionnement et au bien-être de l'Institution



66,5%



408 collaborateurs travaillant pour le développement du cœur de métier, la formation

Plus de

614

collaborateurs

229

hommes et

385

femmes

Près de

7



journées de formation en moyenne par collaborateur

3.845



jours de formation pour le personnel





Sources



former pour l'emploi

Sources

Lien vers les principales sources utiles pour les membres de la Commission :

- [Contrat de gestion 2023-2027](#) et sa [vidéo](#) de présentation
- Rapports annuels d'exécution du Plan de gestion 2017-2022 ([2021](#), [2020](#), [2019](#), etc.)
- Rapports annuels: [en bref 2022](#), [2021](#), [2020](#), [2019](#), etc.
- Politiques croisées emploi-formation avec Actiris : Rapports annuels ([2021](#), [2020](#), [2019](#), etc.)
- Plans d'actions annuels : [2023](#), [2022](#), [2021](#), [2020](#), etc.
- Catalogues de l'offre de formation : [2023](#), [2022](#), [2021](#), [2020](#)
- Indicateurs du Contrat de gestion : [2021](#), [2020](#), [2019](#)



Sources

Études du Service Études et Statistiques de Bruxelles Formation et études conjointes :

- Analyse conjointe de l'impact de la formation qualifiante sur l'insertion en emploi des demandeurs d'emploi bruxellois (2023)
- La « fracture numérique », les inégalités numériques et les stagiaires de Bruxelles Formation (2022)
- Les conditions de vie des stagiaires en formation : obstacles ou leviers ? (2021)
- Précarité du public en formation professionnelle en Région bruxelloise en 2015 : Bruxelles Formation et partenaires (2018)
- Ventilation géographique des stagiaires en formation en 2021, 2020, 2019, etc.
- Analyse des fonctions critiques en Région de Bruxelles-Capitale : rapports 2022, 2021, 2020



**BRUXELLES
FORMATION**



former pour l'emploi

Merci pour votre attention

Toutes vos questions sont les bienvenues

